

La Bibliothèque Universitaire a pour activité la collecte, la conservation, l'organisation, la gestion et la diffusion de l'information pour toute la communauté universitaire.

Localisation des espaces et services :

La bibliothèque universitaire est constituée de quatre niveaux :

Au rez-de-chaussée se trouve :

Accueil et réception
Service des acquisitions
Service de traitement bibliographique
Service de la recherche / Périodiques/ Dépôt de thèses
Banque de prêt des thèses
Inscriptions et quitus.
Espace aux personnes à besoins spécifiques

1^{er} étage se trouve :

Direction
Secrétariat
Cellule informatique
Service ressources numériques
Banque de prêt (ouvrages des sciences et technologies)
Salle de lecture 01

2^{ème} étage se trouve :

Salle internet enseignants et post-graduant
Banque de prêt des ouvrages en langue arabe
Salle des usuels
Salle de lecture pour enseignants
Salle de lecture 02

3^{ème} étage se trouve :

Salle internet étudiants en fin de cycle
Banque de prêt des ouvrages en langues étrangères
Salle de lecture 03

Du bon usage de la bibliothèque

La bibliothèque est un lieu de travail où le calme et le silence doivent être respectés, à l'intérieur Il est strictement interdit de : fumer, utiliser le portable, accéder aux balcons, faire de bruit, consommer des aliments, jouer aux jeux, déplacer les tables et les chaises, se regrouper dans les allées, salir les lieux et s'adonner à la détérioration des lieux et des installations.

Une bibliothèque au service de la communauté universitaire



Conditions d'accès :

- ⇒ Etudiants, Enseignants, Chercheurs, Personnel ATS.
- ⇒ Public extérieur (universitaires, chercheurs) pour consultation sur place.

Inscription :

Pour bénéficier des prestations de la BU, l'inscription est obligatoire à toutes les catégories de lecteurs.

Inscrire sur le lien : <https://forms.gle/xKKcpH3C21qBX76T8>

La carte de l'étudiant est strictement personnelle. Vous êtes responsable des opérations effectuées en votre nom. Ne prêtez pas votre carte. Signalez toute perte ou vol.

Accès WIFI :

La bibliothèque est équipée de bornes WIFI.

Services en ligne :

- Inscription en ligne;
- Inscription aux ressources numériques;
- Actualité de la bibliothèque;
- Suggestions d'achat;
- Recherche bibliographique;
- Accès à distance aux ressources numériques;
- Service contact en ligne;
- La diffusion sélective de l'information;
- La liste des nouvelles acquisitions;
- Foire aux questions .

Renseignement à distance accessible à tout moment

poserquestion.bu@ummto.dz

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou



Bibliothèque Universitaire

GUIDE DU LECTEUR

2026

Jours et horaires d'ouverture :

Pour les salles de lecture et les médiathèques :

Du Dimanche au Jeudi : de 08H00 à 18H00

et le Samedi : de 09H00 à 16h00

Pour les autres services :

Du Dimanche au Jeudi : de 08H30 à 16H00

Contact : Tél /Fax : 026 18 61 40

E-mail : bu@ummto.dz

Site Web : <https://www.ummto.dz/bibliotheque/>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100063618667815>

Adresse : Bibliothèque Universitaire de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Campus Universitaire HASNAOUA 2

Le personnel de la bibliothèque est à votre disposition pour tout renseignement et orientation

Recherche automatisée :

Le service est doté de plusieurs ordinateurs pour des éventuelles recherches informatisées et une assistance aux utilisateurs est assurée par le personnel de la bibliothèque.

Recherche bibliographique à distance :

Catalogue en ligne de la bibliothèque :

<https://www.ummto.dz/opac/>

Catalogue collectif des bibliothèques de l'UMMTO :

<https://www.ummto.dz/ccummto/>

Ressources numériques



<https://www.sndl.cerist.dz/>

Système National de Documentation en Ligne :

Portail d'accès aux ressources numériques nationales et internationales en ligne.



<https://dspace.ummto.dz/>

Dépôt Institutionnel de l'UMMTO :

Une archive numérique de toute la production scientifique de l'Université.



<https://www.ccdz.cerist.dz/>

Catalogue Collectif Algérien :

Un catalogue National qui regroupe l'ensemble des fonds documentaires des bibliothèques algériennes.



<https://www.pnst.cerist.dz/>

Portail National de Signalement des Thèses :

Un dispositif visant la prise en charge de la production scientifique nationale en matière de thèses.



<https://st.igraa.opu.dz/>

Bibliothèque Numérique IQRRA



<https://www.pdoc-dz.com>

Plateforme Documentaire Algérienne



<https://www.asjp.cerist.dz/>

Plateforme des Revues Scientifiques Algérienne



Orientation et communication des documents

1/Prêt de monographie (Livres) :

- * Etudiants en graduation : 1 livre pour 15 jours (Renouvelable une semaine) + un prêt interne.
- * Etudiants en post-graduation et enseignants : 2 livres pour 15 jours (Renouvelable) + un prêt interne.

2/Prêt des périodiques : Consultation sur place.

3/Prêt des thèses : Consultation sur place.

4/Prêt des usuels : Consultation sur place.

5/Prêt des documents électroniques : Livres sur supports électroniques, Consultation sur place .

6/Les Salles médiathèques : Consulter Internet :

Médiathèque au 2^{ème} étage : Réservée aux enseignants et post-graduation.

Médiathèque au 3^{ème} étage : Réservée aux étudiants de fin de cycle.

Espace réservé aux personnes à besoins spécifiques

Cet espace est constitué de deux principales salles :

1- Salle de travail :

- Un fonds documentaire en braille est disponible pour les utilisateurs.
- Une salle de lecture est mise à disposition pour accéder à des documents et des informations.

2- Médiathèque :

- Plusieurs micro-ordinateurs avec connexion Internet.
- Matériels informatiques spécifiques adaptés aux personnes malvoyantes, auditives et à mobilité réduite.
- Logiciels et applications spécialisés, permettent l'accès à l'information et la réalisation de tâches variées.

Animation/Formation

La bibliothèque abrite des manifestations scientifiques et organise des formations aux profit des utilisateurs et du personnel bibliothécaire.

Extrait du règlement intérieur

Article 21 : Tout retard dans la restitution des documents est sujet aux sanctions suivantes :

Communication sur place :

D'un (01) jour à une semaine de retard : Trois (03) mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

D'une semaine à un mois de retard : Six (06) mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

Au-delà d'un mois de retard : Six (06) mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

Prêt à l'extérieur :

D'un (01) jour à une semaine de retard : Un (01) mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

D'une semaine à un mois de retard : Trois (03) mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

Au-delà d'un mois de retard : Six (06) mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

NB : En cas de récidive, la sanction peut être, selon le cas, l'exclusion définitive des services de la bibliothèque universitaire sous peine de poursuites disciplinaires.

Article 22 : Tout document de la bibliothèque ayant fait l'objet d'une détérioration ou perte, par la faute du lecteur, doit être remplacé par le même document. Le délai maximum accordé au lecteur pour remplacer le document est d'un mois. Dans le cas contraire, le document doit être remboursé conformément à un barème établi.

Quitus : Ce document qui attestera que vous êtes en règle vis à vis de la BU vous sera délivré si vous avez restitué ou remboursé tous les documents empruntés.

Pour valider un dossier universitaire, dans le cas d'une demande de transfert vers une autre Université ou restitution de diplôme vous devez être en règle vis-à-vis de la BU.

Une fois qu'un quitus vous aura été délivré, vous ne pourrez plus bénéficier des services de la BU et la restitution de la carte de lecteur est obligatoire.